

Mais il n'y a pas seulement
des bistrots à Marseille.

A DÉFENSE de Marseille

Il n'est pas question de l'héroïque résistance qu'opposa par deux fois, en 14 et en 1538, la cité phocéenne aux troupes austro-boches du kaiser Charles Quint.

Marseille, depuis lors, n'a plus connu de horreurs du siège et de l'invasion. Le commerce et son industrie n'ont cessé de prospérer. Elle est la reine de la Méditerranée, le premier port de France et sa troisième ville — les chiffres du dernier recensement disent même la seconde.

Pourquoi Marseille doit-elle donc être défendue contre des adversaires qui ne sont pas des ennemis ? Le fait n'est pas évident. Une sourde animosité existe, en effet, de nos frontières, contre le Méridional ; et, pour beaucoup, le Méridional c'est surtout le Marseillais.

On le blague généralement pour son accent, pour sa faconde, pour ses exagérations et aussi pour ses goûts culinaires. Plus méchamment, on insinue qu'il est dépourvu de courage.

On ne manque jamais, en parlant de lui ou en lui parlant, de placer quelques-unes : « Té mon bon, zuze un peu. Et la sardine ? Et la Canebière, bagasse ! »

Autres plaisanteries aussi neuves.

On ignore seulement que jamais Marseillais n'a zézayé, ni dit « mon bon » et encore moins « bagasse », que la réputation de la Canebière n'est due qu'à un ancienelé (elle remonte à peu près au début du XVII^e siècle), et que l'histoire de la sardine, en vérité spirituelle mais un peu usée, fut imaginée par un Marseillais sur les bons habitants du délicieux coin des Martigues.

L'accent (que nul à Marseille ne prononce *assent*, mais bien plutôt *akkssent*) n'est pas comique à ceux qui parlent autrement. Mais l'accent alsacien, l'accent auvergnat, d'autres encore, font sourire plus de raison.

La cuisine est évidemment susceptible de déplaire et, à dire vrai, un peu dure aux estomacs mal entraînés. La dégaine qui voudra. Elle vaut bien les petits pois au sucre et ne sent pas plus mal que les escargots de Bourgogne.

La faconde et l'exagération, c'est plus grave, et je crois que de là est venu tout le mal. Le Marseillais a le verbe haut et facile. Il aime parler et qu'on l'entende. Mais il a horreur de fatiguer son auditoire. Il colore son récit. S'il le sent trop serré et monotone, il improvisera au cours de sa narration, inventant, s'il le peut, une image, un détail pittoresque qui ponctuera de gestes expressifs. On dit fanfaron : il se rabaisse plutôt pour son besoin de plaisir. Il galère, et, un acte méritoire, voire héroïque, il diminue la valeur plutôt que d'être sonnel et ennuyeux. Il tient à être « amusant ».

Evidemment, ce sont là des travers pour les gens pondérés. Mais, à des degrés différents, ne sont-ils pas précisément le fonds du caractère français, jusqu'à l'espérance, du latin plutôt que du germanique ? Sont-ils suffisants pour qu'on refuse de prendre au sérieux le Marseillais, pour qu'on lui dénie ses évidentes qualités ?

Jusqu'ici, le mal n'était pas profond. Le Marseillais, qui a aussi bon caractère, supportait sans colère les plaisanteries et y répondait de son mieux. Il réussissait malgré tout dans les carrières les plus diverses et les plus honorables, ce qui ne manquait pas d'esprit. Si Marseille, un peu dédaignée, obtenait à grand-peine, et après toutes les autres, les faveurs du pays, elle n'en était pas moins florissante. Tous les sarcasmes et jusqu'à des campagnes dirigées contre elle n'atteignaient pas sa prospérité.

Et voici que soudain, en des moments où l'on préchait épurément et de toute nécessité l'union la plus sacrée entre les Français, un grand nombre laissent éclater leur colère — pour ne pas plus — contre d'autres Français, les français du Midi, et avant tout contre les Marseillais.

Fernand Izouard

Représailles

Londres, 3 février. — On mandate de Salomonique au *Daily Chronicle* :

« Quatorze aérolanes français ont bombardé le camp ennemi de Pétritch, en représailles du bombardement de Salomonique par un zeppelin. Volant bas, les aviateurs ont pu infliger des pertes considérables. »

Taisez-vous !
Méfiez-vous !
Des ciseaux ennemis vous échappent.

L'ŒUVRE

14, Rue Drouot

Téléphone : GUT. 02-71. BERG. 40-81

Après minuit : GUT. 59-89

Directeur :
GUSTAVE TÉRY

ABONNEMENTS

1 An 6 Mois 3 Mois 1 Mois

18 fr. 9 fr. 4 fr. 50 1 fr. 50

LA MUSCADE

Est-ce manquer à « l'union sacrée » que de poursuivre au jour le jour cette petite analyse de la psychologie parlementaire ?

Les professionnels de la politique continuent à nous prouver qu'ils excellents dans l'art de déplacer les questions ou, si l'on préfère, d'éviter les responsabilités.

Voici, par exemple, M. Compère-Morel qui écrivait hier : « Malgré les violentes campagnes que les contestateurs du régime démocratique mènent contre les parlementaires qu'ils tentent et s'efforcent de déconsidérer dans l'opinion publique... »

Mais non, citoyen Compère, nos parlementaires n'ont besoin de personne pour se « déconsidérer » ; ils y suffisent bien tout seuls.

Ce ne sont pas les « contestateurs du régime démocratique » qui ont porté à la tribune les revendications des bistrots ; ce ne sont pas les « contestateurs du régime démocratique » qui ont « engueulé » le général Gallieni. En fait de « contestateurs du régime démocratique », il n'y a dans cette affaire que de braves gens qui ne se contentent plus du régime bistrocratique, et qui prennent la liberté de le dénoncer ! Vous permettrez ?

De même, on commence à connaître l'artifice de rhétorique dont abusent ces ministres qui vont répétant : « Vous pourriez en temps de paix critiquer mes propos et mes actes ; mais maintenant, je suis intangible, indiscutables et tabou, parce que c'est le général Gallieni. En fait de « contestateurs du régime démocratique », il n'y a dans cette affaire que de braves gens qui ne se contentent plus du régime bistrocratique, et qui prennent la liberté de le dénoncer ! Vous permettrez ?

De même, on commence à connaître l'artifice de rhétorique dont abusent ces ministres qui vont répétant : « Vous pourriez en temps de paix critiquer mes propos et mes actes ; mais maintenant, je suis intangible, indiscutables et tabou, parce que c'est le général Gallieni. En fait de « contestateurs du régime démocratique », il n'y a dans cette affaire que de braves gens qui ne se contentent plus du régime bistrocratique, et qui prennent la liberté de le dénoncer ! Vous permettrez ?

1^o qu'il défendait les soldats contre le « poison » qui distillent les journalistes (le mot « poison » est à l'officiel et il y a très précisément le même sens que dans le *Pamphlet des pamphlets*) ;

2^o qu'il défendait la France contre la presse française (voir le couplet : « Je monte la garde devant le moral du pays, » comme si quelqu'un de nous avait eu dessein d'atteindre à ses meurs) ;

3^o qu'il défendait (ce fut le bouquet) la liberté de la presse elle-même contre la censure qu'on voulait lui imposer, à son cœur défendant...

Admirable discours ! Prestigieux escamotage ! Quel dommage que les zeppelins ne se laissent pas escamoter aussi aisément !

Hier, pourtant, nous avons vu repasser la muscade, — à propos des zeppelins justement, — et comme M. Charles Benoist sollicitait quelques éclaircissements sur l'état de notre aéronautique, le même orateur s'est dressé pour lui répondre, avec quelle noble et sincère indignation : « Je ne souffrirai pas que l'on s'en prenne à nos aviateurs, qui accomplissent de véritables prodiges de bravoure... »

Eh ! qui donc songe à leur reprocher quoi que ce soit ? réplique en vain M. Charles Benoist : qui donc a mis en doute leur vaillance ? Ce n'est pas à eux que nous en avons, c'est à vous, qui ne donnez pas à ces héros les armes dignes de leur hérosisme !

Bien entendu, on ne l'a pas écouté. Ce jour-là, M. Briand s'était identifié avec les aviateurs, comme la veille il ne faisait qu'un avec les officiers blessés de la censure.

C'est très commode pour répondre. Et ça répond à tout.

Excepté aux zeppelins.

Gustave Téry

« Piquet-aéronaves »

Nous avons eu tort de dire que rien n'a été fait contre la venue des zeppelins.

Au... régiment du génie, qui a son dépôt à Versailles, il a été créé un « piquet-aéronaves », composé d'un officier, de 3 sous-officiers et de 50 hommes.

Ces hommes sont armés du fusil Gras modèle 1874. A chaque alerte, on distribue 6 paquets de cartouches à chaque chef qui affirmera plus tard le *Bulletin des Armées* : « On l'a soutenu, en prévenant que nos troupes, à peine débarquées, avaient été imprudemment jetées à l'avant sous un feu d'enfer, dans des rânes marécageux et sans soutien d'artillerie. Mais on a dit aussi, on a commencé par dire que la peur s'était emparée de deux régiments. »

Conformément aux dispositions de la note du gouverneur militaire de Paris, du 30 août 1914, il est rappelé que le tir contre les aérolanes ennemis n'est pas avantageux et sans danger que sous de très grands angles. Il y a donc intérêt à ce que l'aéronave se rapproche de la verticale de la section de tir.

Les hommes du « piquet-aéronaves » devront donc faire signe au zeppelin de se rapprocher à portée de fusil Gras (modèle 1874).

Quoi qu'il en soit, l'apparition d'un corsaire allemand dans l'Atlantique est une surprise désagréable. Il ne suffit pas de dire que ce n'est pas cela qui nous empêche d'être victorieux. Il faut agir avec vigueur pour éviter d'être pris au dépourvu aussi souvent. Faisons la guerre comme les Allemands la font. Nous leur devons bien cette surprise.

Mais la consigne a tout prévu, même le cas d'atterrissement. Le piquet doit alors :

1^o S'assurer de l'équipage...

2^o Orienter le dirigeable la pointe au vent...

3^o Organiser un service d'ordre pour prévenir les dangers d'explosion...

4^o Attendre l'arrivée d'artificiers pour la manipulation des explosifs.

Il n'y a plus qu'à attendre que, suivant les instructions de M. René Besnard, un dirigeable ennemi ait l'obligance d'atterrir sur le plateau de Satory.

La guerre navale

LE CORSAIRE HORIZON

L'extraordinaire aventure du vapeur anglais *Appam*, capturé par un corsaire allemand, devenu ensuite corsaire à son tour et qui, après avoir coulé plusieurs navires marchands britanniques, est arrivé aux Etats-Unis battant pavillon allemand, n'est pas la moindre des surprises que l'ennemi nous a produites depuis dix-huit mois.

Ce corsaire qui surgit de l'horizon, bénéficiant de la propriété d'invisibilité du bleu du même nom, pour apparaître tout à coup dans les eaux du vapeur *Appam*, ouvre un nouveau chapitre à la guerre de course d'une façon tout à fait fantastique. Puisque nous ignorons tout de son état civil, appelons-le le corsaire « horizon » jusqu'à ce qu'il soit identifié.

D'où sort-il ? Est-ce un bateau neutre acheté par l'ennemi ? Un cargo anglais amarré dans les mers d'Europe, peut-être par un sous-marin et armé en course ? A moins que ce ne soit tout simplement un vrai corsaire allemand sorti par ses propres moyens d'un port ennemi de la Baltique ou de la mer du Nord et qui, après avoir forcé le blocus, a fait route vers l'Océan dans l'intention d'y renouveler les exploits fameux du corsaire sudiste *Alabama*, pendant la guerre de Sécession. Il n'aura pas de peine à l'égaler puisque, d'après ce que nous savons, il a déjà coulé une dizaine de vapeurs de plus de 3.000 tonneaux — il y en a même un de 7.000 tonneaux.

Pour un débat dans la carrière jadis si encombrée des courreurs de la mer, il faut reconnaître que ce n'est pas mal.

Où sort-il ? Est-ce un bateau neutre acheté par l'ennemi ? Un cargo anglais amarré dans les mers d'Europe, peut-être par un sous-marin et armé en course ? A moins que ce ne soit tout simplement un vrai corsaire allemand sorti par ses propres moyens d'un port ennemi de la Baltique ou de la mer du Nord et qui, après avoir forcé le blocus, a fait route vers l'Océan dans l'intention d'y renouveler les exploits fameux du corsaire sudiste *Alabama*, pendant la guerre de Sécession. Il n'aura pas de peine à l'égaler puisque, d'après ce que nous savons, il a déjà coulé une dizaine de vapeurs de plus de 3.000 tonneaux — il y en a même un de 7.000 tonneaux.

Pour un débat dans la carrière jadis si encombrée des courreurs de la mer, il faut reconnaître que ce n'est pas mal.

Or, l'infortuné mari de la reine, à Athènes, ne peut se battre que d'un côté, du nôtre ! Le choix contraire, ce serait la famine et la prise immédiate de sa capitale. Je voudrais voir sa tête à cette heure.

Encore un ou deux zeppelins sur Salomonique, s'il vous plaît, pour enfoncer complètement, dans la cervelle des soldats helléniques, la conviction qu'il vaut mieux se battre que de recevoir des coups sans les rendre !

Les sous-marins boches nous avaient donné l'Amérique. Les zeppelins nous donnent la Grèce. Allons ! il y a un Dieu.

UN RECORD

Le zeppelin qui a travaillé sur Salomonique se proposait, paraît-il, de bombarder le quartier général anglo-français. Il ne l'a même pas effleuré. Il s'en est consolé en détruisant pour un million d'hommes, en brûlant une mosquée et en tuant ou blessant une trentaine de Grecs ou d'Israélites. Les partisans les plus obstinés de la neutralité hellénique, aujourd'hui, ne respirent plus que vengeance. L'opinion indigène était divisée. Le zeppelin a réalisé le miracle de faire l'union contre l'Allemagne et ses procédés de guerre.

Comme maladresses, je crois que c'est le record de ces gros animaux. Ceux qui sont venus sur Paris ont secoué la torpeur de notre matériel d'aviation. Ceux qui ont survolé l'Angleterre ont eu l'aimable attention de le faire chaque fois que les partisans d'une guerre sans merci avaient besoin d'eux pour encourager le peuple anglais à lutter sans faiblesse. C'était déjà, à Paris comme à Londres, deux beaux résultats. Mais la palme appartient sans conteste au stratège boche qui a eu l'idée géniale du dernier raid sur Salomonique. Celui-là, je demande son nom : il faudra lui élever une statue.

L'idée de massacrer les Saloniens pour faire mieux détester la présence des Alliés est une de ces lourdes malices qui me font croire à la prévoyance du Créateur, lequel, ayant donné à la bête allemande la force et la méchanceté, lui a du moins refusé l'esprit.

Car voilà le roi Constantin obligé d'avouer que la neutralité n'est plus un paratonnerre. Sa politique d'abstention, peu prestigieuse, presque déshonorante, offrait un avantage : ne pas se battre ! Si en ne se battant pas, on est massacré tout de même, on a la honte sans le bénéfice.

Or, l'infortuné mari de la reine, à Athènes, ne peut se battre que d'un côté, du nôtre ! Le choix contraire, ce serait la famine et la prise immédiate de sa capitale. Je voudrais voir sa tête à cette heure.

Encore un ou deux zeppelins sur Salomonique, s'il vous plaît, pour enfoncer complètement, dans la cervelle des soldats helléniques, la conviction qu'il vaut mieux se battre que de recevoir des coups sans les rendre !

Les sous-marins boches nous avaient donné l'Amérique. Les zeppelins nous donnent la Grèce. Allons ! il y a un Dieu.

Maurice de Waleffe

Fallait-il tirer le canon ?

Le bourg de..., situé dans la banlieue de Paris, est entouré par

(ou batteries) permanents.

On s'est étonné, le soir du 31 janvier, du silence obstiné observé par les canons de ces batteries.

Nos artilleurs ne doivent pas rester sous le coup d'une suspicion immédiate. Les canons des forts n'ont pas tiré, parce qu'ils n'avaient pas à tirer.

D'abord, à part quelques pièces, dites de sûreté, destinées à la lutte très éloignée, sur terre, il n'y a plus de canons dans les forts. L'artillerie est tenue maintenant dissimulée dans des batteries enterrées, en dehors de ces carcasses bétonnées, pour n'être pas ensevelie sous leurs décombres.

L'emplACEMENT, dira-t-on, ne fait rien à la chose. Qu'elle soit en dehors au lieu d'être en dedans, cela n'explique point pourquoi cette artillerie est restée muette.

Soit. Cependant tout canon n'est pas

leur tir risquait d'être bien inefficace. On n'abat pas un dirigeable à coups de canon, comme un aéronaute. Un aéronaute dont l'enveloppe est trouée en beaucoup d'endroits se comporte encore assez bien dans l'atmosphère, grâce aux ballonnets remplis d'air qui sont à l'intérieur, et qui compensent la perte de gaz. Il va moins vite, voilà tout. Sans doute, il est à la merci de quelques coups heureux qui atteindraient la nacelle ; mais celle-ci est blindée et abrite le personnel ; quant aux moteurs, il faudrait les atteindre tous. Malgré cela, le ballon pourrait encore naviguer un certain temps, par le simple jeu des souffles et du gouvernail.

Bref, un dirigeable craint peu l'artillerie. Son plus grand ennemi est l'aéronaute, susceptible de le surplomber et de lui envoyer des bombes incendiaires, les seules efficaces, parce qu'elles enflamment l'hydrogène qui le gonfle et provoquent l'éclatement. Encore faut-il des bombes spéciales, munies de crochets, qui harponnent l'appareil et s'y fixent le temps nécessaire à la combustion de la fusée.

On dit que, malgré cela, les canons auraient pu tirer quand même, dans l'espoir, justement, d'un de ces coups heureux dont je parle tout à l'heure, et que s'ils ne l'ont point fait, c'est parce que les subalternes, seuls présents dans les ouvrages, n'avaient pas d'ordres. Je ne sais si le reproche est fondé en l'espèce. Je n'en serais pas étonné. En tout cas, il le fut, le 21 mars dernier, lors d'une autre visite de zéppelins, cette fois très visibles. Le fait se passa du côté de Conflans-Sainte-Honorine.

Cela tient à une organisation contre laquelle on ne s'élèvera jamais trop. Oui, dans une place, on ne peut tirer un coup de canon sans l'intervention d'une gamme de chefs, depuis le commandant de l'artillerie jusqu'au chef de pièce, en passant par le commandant du secteur et celui du sous-secteur, et d'autres encore. Système de centralisation à outrance qui, depuis Louvois, a étouffé toute initiative dans notre armée !

Habitués à avoir des supérieurs qui pensaient pour nous, tous, du plus petit au plus grand, nous avons perdu la faculté d'agir. C'est si commode de se laisser mener, de trouver la solution de toute question à la page tant du B. O. (recueil de circulaires) !

Et c'est au moment où un ministre, le premier, le seul, veut changer tout cela, nous invitant à secouer notre indolence, à agir, même contre le règlement, que certains viennent par les plus injustes attaques, jeter le déniement dans son âme !

Faut-il que les clamours des matochetes et les hoquets des ivrognes aient de la force pour qu'une œuvre aussi impie ait pu être tentée !

Général Verraux

Les Communiqués

15 heures.

Nuit calme. Aucun événement important à signaler.

Her, en fin d'après-midi, après un bombardement assez vif, les Allemands ont esquivé une attaque sur nos positions du Bois des Buttes (nord de l'Aisne, région de la Ville-aux-Bois).

Le déclanchement immédiat de nos tirs de barrage et de notre feu d'infanterie a arrêté net leur débouché.

23 heures.

Au nord de l'Aisne, bombardement des tranchées ennemis du plateau de Vauclerc et de la Ville-aux-Bois. Des troupes en mouvement signalées sur la route de Berry-au-Bac à Juvincourt ont été prises sous notre feu.

En Argonne, lutte de mines très active. Nous avons fait sauter de nombreux fourneaux qui ont bouleversé les travaux souterrains de l'ennemi : un aux Courtes-Chausses, un autre à la Fille-Morte, quatre à la côte 285 (Haute-Chevauchée) et trois à Vauquois. Entre la côte 285 et la Haute-Chevauchée, des fractions ennemis ont tenté contre nos petits postes une attaque qui a été arrêtée après une lutte d'artillerie et de grenades.

Sur les Hauts-de-Meuse, nous avons fait sauter une mine dans les bois des Chevalliers et bombardé Saint-Maurice-sous-les-Côtes (nord d'Hattonchâtel).

En Alsace, au sud de la Thur, un tir de notre artillerie a provoqué un incendie dans les cantonnements ennemis de Oehlenberg (nord-est de Burnhaupt).

Maxime d'Etat appliquée depuis un certain nombre d'années : *N'importe qui étant bon à n'importe quoi, on peut n'importe quand le mettre n'importe où.*

CHARLES BENOIST.

AU SÉNAT

On renvoie, pour avis, aux commissions de l'armée et de la marine un rapport de M. Flandin sur la proposition relative au fonctionnement, pendant la guerre, des tribunaux militaires.

Lorsque le général Gallieni sera présent à la séance, on fixera la date d'une interpellation de M. Bépma sur l'autorisation donnée à un prisonnier de guerre de quitter le camp où il était interné.

Le Sénat modifie l'article 25 de la loi du 21 germinal an XI, ce qui étend le bénéfice du moratorium aux veuves, enfants ou héritiers des pharmaciens décédés, en ce qui concerne les délais impartis pour la vente de l'officine.

Il ajourne la discussion du projet concernant les actions en divorce pour les citoyens présents sous les drapeaux, et la suite de la discussion du projet relatif aux inventions intéressant la défense nationale.

Séance jeudi 10 février.

Hors d'œuvre

Five o'clock charitea

Les personnes qui s'amusent, à Paris, ont conscience de rendre, en s'amusant, les plus grands services aux victimes de la guerre. Les victimes de la guerre, sans avoir conscience, rendent les plus grands services aux personnes qui veulent s'amuser.

Du moment qu'une partie de l'argent dépensé va ou est censée aller vers des destinations charitables, le plaisir se trouve purifié, l'amusement prend des allures de sacrifice, la « mondanité » devient une vertu.

Ainsi, en temps de paix, le jeu, immoral aux yeux de la loi, devenait licite et digne d'encouragement, lorsque, pratiqué sur les champs de courses, il donnait prétexte à un prélevement en faveur des œuvres de bienfaisance...

Voici la dernière trouvaille du phariséisme parisien. Par là, vous verrez que la fleur parasitaire du snobisme peut éclorer parmi la magnifique moisson de charité que fait germer le sang de nos soldats.

Des dames du monde ont imaginé d'ouvrir une maison de thé, où elles serviront elles-mêmes les consommations au bénéfice de nos chers soldats...

Je cite un article du prospectus :

Le Thé est dirigé et servi uniquement par des femmes du monde qui donnent leur temps et leur concours pour grouper les personnes qui estiment qu'en prenant leur thé aux conditions de prix habituelles, elles contribuent à une œuvre particulièrement utile et patriotique.

Oui... pour ces dames du monde, c'est un petit travail plus propre que celui qui consiste à soigner des blessés, moins fatigant que celui qui consiste à assister des familles de réfugiés, à diriger une crèche ou un ouvrage.

Et c'est aussi plus reluisant. Et c'est aussi plus amusant. Ces dames, qui n'osent pas reprendre leurs réceptions à domicile, pourront organiser de nouveau, de 5 à 7, les petites parades où on jabolote, où on ragote, où on chuchote...

A quand le tango « au bénéfice de nos chers soldats »... ZETTE.

A part ça...

Le « service spécial » qui a remplacé la censure nous a fait aimablement remarquer, à propos d'un récent écho, qu'un commandant n'était pas qualifié pour faire paraître un « ordre du jour » (réservé aux colonels), mais pouvait seulement émettre un « rapport ».

A notre tour, nous faisons observer au service spécial que le terme « rapport » est tombé en désuétude. Il est remplacé aujourd'hui, réglementairement, par le terme « décision journalière » (règlement du service intérieur, art. 25, 2^e alinéa).

Ces messieurs

Croirait-on que dans certaines institutions tenues par de vieilles demoiselles, et où se perpétuent les traditions d'autrefois, on continue, pendant la guerre, à organiser des souscriptions en faveur des petits Chinois ?

Mais oui, les petits Chinois, si chers à notre enfance, les petits Chinois, que des parents barbares donnent à manger aux porcs, à moins que les élèves de la classe ne consentent à les sauver en versant chacun la somme d'un sou.

Mais le procédé est, aujourd'hui, un peu rajeuni.

Il existe, dans le 12^e arrondissement, une pension de jeunes filles, où il est possible de devenir marraine d'un petit Chinois, moyennant le paiement mensuel et minimum de 60 centimes.

C'est tout à fait le moment de prendre un petit Chinois pour filleul.

compartiment et prièrent le malfaiteur de s'asseoir.

— Y a encore sept places de libres, fit remarquer un des poilus... Nous ne sommes pas fiers...

Mais les gendarmes ont leur consigne. Les poilus continuèrent le voyage debout, dans le couloir, et le prisonnier ne fut pas exposé à une promiscuité fâcheuse.

Repos hebdomadaire

Cependant que ses inspecteurs du travail tracassent les patrons qui ne respectent pas la loi sur le repos hebdomadaire, l'Etat lui-même applique cette loi d'une singulière façon.

C'est ainsi que, dans certain service du ministère des finances, les employés sont tenus de travailler le dimanche, de 9 heures du matin à 7 heures du soir.

Or, le personnel auquel ce travail domine est imposé comprend surtout des femmes, parentes, pour la plupart, de victimes de la guerre.

Il semble que l'Etat, par humanité autant que par justice, devrait accorder à ces femmes, presque toutes mères de famille, le repos légal qui leur permettrait de voir leurs enfants un jour par semaine.

Escargots

Le docteur Bérillon nous apprend que les escargots de Bourgogne, que nous mangions avant la guerre, étaient, en réalité, des escargots de Bavière.

Ce détail n'a qu'un intérêt rétrospectif. Car, si lentement que marchent les escargots, ceux que nous avons mangés au printemps de 1914 sont loin, à l'heure actuelle.

Mais le docteur Bérillon ajoute que les escargots boches commencent à faire leur réapparition sur le marché parisien. Après avoir traversé la Suisse, ils arrivent en caisses plombées, l'expérience leur ayant appris que ce mode de voyage est beaucoup plus rapide que le tourisme usité en campagne par les gastronomes, lorsqu'ils procèdent par leurs propres moyens.

Les douaniers, faute d'ordres, ne peuvent arrêter les escargots isolés qui franchissent la frontière. Mais il doit être plus facile de les saisir lorsqu'ils passent en formations serrées.

Petits Chinois

Croirait-on que dans certaines institutions tenues par de vieilles demoiselles, et où se perpétuent les traditions d'autrefois, on continue, pendant la guerre, à organiser des souscriptions en faveur des petits Chinois ?

Mais oui, les petits Chinois, si chers à notre enfance, les petits Chinois, que des parents barbares donnent à manger aux porcs, à moins que les élèves de la classe ne consentent à les sauver en versant chacun la somme d'un sou.

Mais le procédé est, aujourd'hui, un peu rajeuni.

Il existe, dans le 12^e arrondissement, une pension de jeunes filles, où il est possible de devenir marraine d'un petit Chinois, moyennant le paiement mensuel et minimum de 60 centimes.

C'est tout à fait le moment de prendre un petit Chinois pour filleul.

Et lisons les hommes

Voici la nomenclature du personnel et du matériel attachés à la suite du commandant d'un bataillon de chasseurs à pied, en garnison dans une ville du Centre :

1^o) Une superbe auto, vouée, en théorie à Mars, en pratique à Vénus;

2^o) Un magnifique chauffeur, serrant-avocat;

3^o) Un deuxième chauffeur, domestique du précédent;

4^o) Deux cuisiniers;

5^o) Un maître d'hôtel;

6^o) Un plongeur;

7^o) Une ordonnance à pied;

8^o) Une ordonnance à cheval;

9^o) Un métallurgiste-bijoutier, chargé de la confection des souvenirs du front (bagues, breloques, etc.);

10^o) Cinq secrétaires, dont un sergent;

11^o) Deux officiers d'ordonnance.

Le commandant n'est pas du tout de l'avis de ces maîtresses de maison, qui prétendent qu'on a bien du mal à se faire servir en temps de guerre.

Sympathie

Le journal illustré *Critica*, de Buenos-Aires, nous fait parvenir une série de cartes postales reproduisant les spirituels dessins satiriques qu'il a publiés depuis le commencement de la guerre.

Ces « dessins d'un neutre » ont été l'objet d'une protestation de la part du gouvernement argentin... Cette protestation suivait une tentative de corruption près du directeur de *Critica*.

Le vaillant journal argentin n'en continue pas moins sa propagande, affirmant les sympathies de l'opinion sud-américaine pour la cause des Alliés.

Les Conseils économiques régionaux

La création des comités d'action économique que nous signalions hier répondait à une nécessité qu'a dû reconnaître M. Joseph Thierry, sous-secrétaire d'Etat à l'Intendance.

Comme nous l'avons observé, ce n'est pas seulement pour le temps de guerre que ces comités régionaux peuvent avoir leur intérêt ; ils doivent aussi, pour l'avenir, établir le véritable programme économique de la France victorieuse.

Cette conception était d'ailleurs dans la pensée d'hommes qui, au Parlement et ailleurs, avaient déjà indiqué les réformes nécessaires pour donner à ce pays la plénitude de ses moyens d'action.

Il leur est apparu que dans le cadre de la région — base plus large d'étude et d'application — le développement économique pourrait être assuré plus facilement.

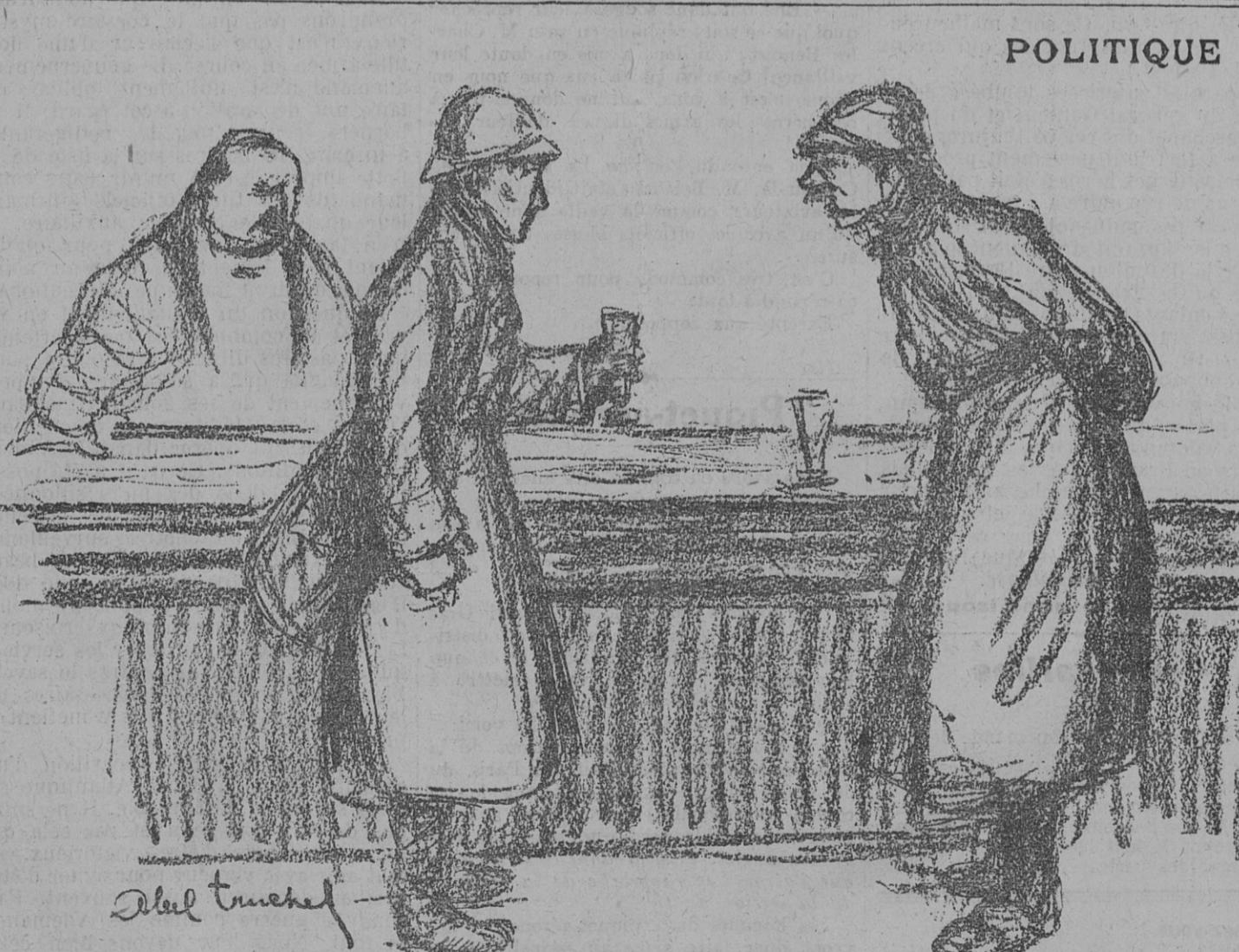
C'est ainsi que M. Jean Hennessy voulut, dès le mois de juillet 1915, instituer les *Conseils consultatifs économiques par région militaire*. Dès cette époque, il proposait à la Chambre de « compléter la mobilisation militaire par la mobilisation économique », affirmant, avec juste raison, que « la résistance économique de la France était une des conditions de la victoire décisive ».

Dans sa proposition, inspirée des mêmes idées que s'applique aujourd'hui à réaliser le gouvernement, il prévoyait une organisation rationnelle, où préfets, représentants des Chambres de commerce, représentants des syndicats, commerciaux et industriels, représentants des conseils généraux et représentants des autorités militaires, collaboreraient à l'œuvre commune.

Voilà l'idée de M. Jean Hennessy qui entre dans le domaine des faits par la création des comités d'action économique.

Nous en suivrons le développement et nous en montrerons les résultats.

POLITIQUE



— Dis... où qu'c'est-y qu'tu boirais à c't'heure, si y avait pas d'députés ?

A la Chambre

M. Briand écarte un nouveau débat sur la censure

LES LOYERS

M. Victor Boret, au début de la séance, insiste pour interroger le gouvernement sur les mesures qu'il compte prendre afin d'assurer, au meilleur compte, le ravitaillement en vivres et en fourrages dans la zone des armées et dans celle de l'intérieur.

M. Thierry serait d'avis qu'on ajoute ce débat. Il n'a pas les éléments pour répondre utilement aux questions de M. Boret.

À surplus, M. Fernand David fait remarquer que la Chambre est saisie, par la commission d'agriculture, d'un rapport sur la proposition de MM. Jobert et Loup relative à la réquisition des avoines. Dans la discussion générale de cette proposition, M. Victor Boret pourra placer son mot.

M. Victor Boret accepte de renoncer à son interpellation.

M. Constant demande alors à interroger sur les incohérences de la censure.

</

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

UN DOCUMENT ÉTRANGE

Sous la forme d'une dépêche de *Rome* et par l'entremise non de l'agence *Hayas*, nous recevons un document volumineux qui nous cause plus de surprise que d'agrement, je veux dire qu'il nous étonne fort et ne nous réjouit pas du tout. Voici :

Le gouvernement italien vient d'envoyer à Londres, en mission spéciale, avec pouvoirs étendus, le baron *Major des Planches*, ancien ambassadeur d'Italie à Constantinople, qui « devra intervenir auprès du cabinet anglais pour qu'il soit apporté, d'un commun accord, quelque remède à la situation économique de l'Italie ».

Et la dépêche continue : « Celle-ci (la situation) n'est pas brillante. La lire perd, sur les marchés neutres, de 25 à 30 % de sa valeur. Le charbon qui vient d'Anvers arrive dans les ports italiens surchargé de frais anormaux. De nombreuses industries chôment de par la cherté du combustible. Les solfatares de Sicile menacent de fermer leurs portes, ce qui jette sur le pays plus de 50.000 ouvriers. Et toutes les marchandises alimentaires ou matières ont subi une augmentation qui pèse lourdement sur les énergies du pays. »

Ici je m'interromps, ou, plutôt, c'est vous, lecteur, qui m'interrompez, car vous croyez à une méprise ; vous croyez que, par erreur, je vous mets sous les yeux un faux confectionné par les propagandistes allemands, lancé dans la circulation sous le titre... non, laissez le titre de côté ; d'ailleurs, vous le devinez sans peine. Eh bien, je le répète, le document n'est pas un faux ; il n'est pas de l'agence berinoise *Wolff* ; il est de l'agence parisienne *Hayas*. C'est très singulier, mais c'est ainsi.

Donc, après ce préambule, le mémoire ou réquisitoire arrive au fait : c'est la question des frets maritimes. « Ils ont fait un bond formidable. » Suit la description du bond formidable, puis un exposé des remèdes possibles, exposé où s'enclavent à propos de la marine marchande d'Allemagne et d'Autriche quelques observations dont il ne faudrait pas presser bien fort le sens pour en extraire quelque chose comme un soupir de regret. Finalement et en passant par le dédale de circonlocutions très tressaillées, le mémoire demande à l'Angleterre de s'arranger de la manière qui lui conviendra le mieux pour procurer à l'Italie des tarifs sensiblement retouchés.

Ceci dit, le mémoire prend fin, ou, si vous aimez mieux, le négociateur remet l'arme au cran de sûreté en attendant la réponse.

Nous avons eu, cette nuit même, l'écho des paroles belles, énergiques, réconfortantes que prononçait à Gênes l'illustre *M. Salandra* toujours égal et fidèle à lui-même. Que dira-t-il. *M. Salandra*, quand il apprendra comment on s'est hâté de mettre à profit son absence pour tambouriner avec ce fracas comminatoire une négociation qui aurait exigé une honnête discréption même en temps de paix ?

Dans tous les cas, je sais bien ce qu'on dira à Berlin ; on dira que cette affaire compense largement le mécompte éprouvé au Monténégro et que ce *M. Major des Planches* est vraiment une planche de salut. — *Achille Plista*.

LA PROPAGANDE GERMANO-TURQUE

Genève, 3 février. — La Tribune de *Genève* affirme que plus de six cents Turcs et Egyptiens, partisans de la politique allemande, se trouvent actuellement en Suisse et forment le noyau d'une armée de propagande germano-turque, mais il paraît que le gouvernement jeune-turc a jugé que les procédés pratiqués par ces six cents individus s'écartent des moyens diplomatiques et il aurait eu le scrupule bien rare de rappeler plusieurs d'entre eux à Constantinople : ceux qui contreviendraient à cet ordre sont menacés de ne plus recevoir de subsides.

PORT ITALIEN BOMBARDE

Ancone, 3 février. — Ce matin, vers sept heures, des navires ennemis ont bombardé le port de San Vito et les installations du chemin de fer d'Artiglio à la mer.

Les dégâts matériels, les seuls qui aient été causés, sont peu importants.

Ces navires ennemis étaient quatre contre-torpilleurs appuyés par un croiseur.

La population a conservé son calme ; de plusieurs points du littoral, l'artillerie de marine a canonné vigoureusement la flotte ennemie et l'a obligée à s'éloigner.

Le rébus monténégrin

Genève, 3 février. — On mandate de Vienne que les ministres monténégrins *M. Radolich Popovitch* et le général *Bosovitch* prétendent que, de la volonté du roi *Nicolas*, ils représenteraient le gouvernement monténégrin, mais que le roi *Nicolas* n'aurait pas eu le temps de leur remettre de pleins pouvoirs écrits.

[En d'autres termes, les Autrichiens disent que ces Messieurs leur ont dit que le roi leur avait dit qu'il n'avait pas le temps de leur écrire ce qu'il leur disait. Les Autrichiens devraient comprendre que ces données n'ont pas assez de consistance pour qu'on puisse asseoir une conviction dessus.]

L'affaire du "Lusitania"

Bâle, 3 février. — Le correspondant à Berlin du *Pester Lloyd*, commentant la note officielle relative aux pourparlers germano-américains concernant le *Lusitania*, dit que les négociations sont interrompues et que cette interruption est causée par la politique électorale ou peut-être par l'immixtion de l'Entente.

Il n'en est pas moins surprenant, dit-il, que malgré les prévisions les plus optimistes, il s'est produit, dans les pourparlers, des divergences d'opinions qui remettent en question tous les résultats obtenus jusqu'à présent.

Malgré la tournure que prennent les événements, on garde à Berlin, ajoute le correspondant, le plus grand calme et l'on espère qu'au dernier moment, on parviendra peut-être à réussir à Washington.

LES CONSULS DE SALONIQUE VONT ÊTRE ÉCHANGES

Toulon, 3 février. — Sur l'intervention d'un gouvernement neutre et par mesure de réciprocité, *M. Nedkow*, consul général de Bulgarie à Salonique ; le docteur *Kezioff*, consul adjoint ; *M. Michel Avronoff*, secrétaire général du ministère des affaires étrangères de Bulgarie, leurs parents, leurs secrétaires et leurs serviteurs, qui avaient été arrêtés à Salonique et conduits, il y a un mois, à Toulon, ont quitté notre ville cette nuit pour arriver aujourd'hui à Genève où ils seront laissés libres.

TELS PERES, TELS FILS

Genève, 2 février. — Le *Tägliche Rundschau* écrit que quoique le nombre des crimes ordinaires soit en décroissance en Prusse depuis le début de la guerre, les crimes commis par les adolescents augmentent d'une façon alarmante, les statistiques de 1915 sont plus inquiétantes que celles de 1914.

Les journaux attribuent cette férocité croissante de la jeunesse tant masculine que féminine au manque de surveillance des parents, au nombre insuffisant de professeurs et aux salaires élevés gagnés par les enfants employés dans les fabriques. Ils adressent un appel aux pasteurs et professeurs afin qu'ils organisent des cours du soir pour les enfants.

Des règlements ont été établis par des commandants militaires dans certaines provinces, interdisant aux enfants de sortir le soir.

On propose de les empêcher de se réunir et de former dans les endroits publics ; le tabac, les boissons alcooliques et les sucreries ne leur seront plus vendus et, comme dernière mesure, leurs salaires seront remis à leurs parents ou tuteurs.

COMMUNIQUE BELGE

Le duel d'artillerie a repris avec violence devant le front de l'armée belge, surtout vers Dixmude.

— Veux-tu te taire ! criait Victor, s'ils t'entendaient, en face... — Leux en faudrait eune oreille... Et pis, qu'est-ce qui t' dit que sti-là qui m'entendrait l'a pin autant que mé, la frousse ? C'est vrai, dans leurs sacres journaux, y racontent tout le temps qu'on va là comme à la noce avec l'cano en guise ed violoneux et pis qu'on pense à rien ; c'est pin vrai. On voté ben qui y sont pas, eux... Crés-tu que c'hivé, j'étonnes tout seul à penser à not' bonne paillasse ed' mais, tandis que j'faisions la trompette comme eune mauvaise soupe dans c'le mare ed' malheur... Mais brusquement les voix se taisent, l'ordre se rétablit en un clin d'œil. Lâ-

LA VIE ÉCONOMIQUE EN ALLEMAGNE

Réquisition des matières textiles

Genève, 3 février. — La décision prise par l'Allemagne de réquisitionner toutes les matières textiles de l'empire est expliquée de la manière la plus consolante et engageante par le *Berliner Tagblatt* :

« La saisie des matières textiles ne prouve pas qu'il n'y a pas de provisions, mais elle consiste à rassembler de nouvelles forces. On peut la comparer à la mise en ligne d'une nouvelle armée. »

Mais elle produit une impression fâcheuse en Suisse, où elle est interprétée comme un nouveau signe de l'affaiblissement économique de l'empire.

La situation économique, dit la *Tribune de Genève*, sera la cause déterminante de la paix et, sur ce point, les empires du Centre sont en état d'inégalité. L'Allemagne a dû rationner le pain, s'imposer des jours sans viande et sans graisse. Aujourd'hui, c'est aux matières textiles que s'en prennent les pouvoirs. Elles commencent à manquer et le gouvernement se les réserve. On cache la vérité au peuple allemand, n'osant pas la lui révéler tranquillement, car le mécontentement grandit dans les classes populaires, à cause du renchérissement des denrées alimentaires. »

Le fer et l'acier

Genève, 3 février. — Le gouvernement allemand a pris, au sujet du fer et de l'acier, deux mesures qui déterminent, en Suisse, un mécontentement proportionné au préjudice qu'il cause au commerce et à l'industrie nationale : 1^o la sortie d'Allemagne, autrement dit la vente à la Suisse, n'aura lieu que sur paiement en francs, ce qui, en raison de la baisse du mark, équivaut à une majoration de 30 pour 100 du prix ; 2^o tous les marchés et contrats déjà conclus sur la base du paiement en marks sont déclarés nuls par décision unilatérale du gouvernement allemand.

Ces mesures, la seconde surtout, créent des embarras cruels aux maisons suisses qui ont, elles-mêmes, conclu des arrangements avec des tiers, concernant des fournitures ou exécutions de travaux, cela sur la foi des traités et sur la base des prix que l'Allemagne ne reconnaît plus.

L'affaire de l'"Appam"

L'affaire de l'*Appam*, sortie de la phase dramatique et romanesque, devient un cas juridique dont la définition comporte des controverses.

« La situation actuelle de ce navire, dit le *Daily Graphic*, va donner de nouveaux tourments au président Wilson. Les Allemands prétendent évidemment que le navire, par le fait d'avoir été capturé, est devenu un croiseur auxiliaire allemand et que, par conséquent, il doit être retenu par les Etats-Unis jusqu'à la fin de la guerre et retourner ensuite en Allemagne. Mais il est au moins également légitime de prétendre que, comme les Allemands n'ont pas transporter leur prise dans l'un de leurs propres ports, ils n'ont pas acquis le droit de propriété, de sorte que le navire demeure un navire marchand britannique. »

VAPEURS TORPILLES

Londres, 3 février. — Le *Lloyd* annonce que le vapeur anglais *Belle-of-France* a coulé. L'équipage européen et 22 lascars ont été sauvés ; 19 lascars manquent.

Il annonce également que le vapeur anglais *Chasehill*, allant de New-York au Havre, a coulé le 18 janvier.

Rotterdam, 3 février. — Ce matin, le navire à moteur hollandais *Artemus* a été torpillé à huit milles du bateau phare de Noordhinder.

Amsterdam, 3 février. — Le navire hollandais *Artemus*, arrivé à Hoek-van-Holland, rapporte que c'est un sous-marin allemand qui l'a attaqué, lui causant une voie d'eau.

MACHINES DESTINÉES AUX BOCHES

Marseille, 3 février. — Le parquet a procédé aujourd'hui à la mise sous séquestre de 70 calis de pièces détachées de machines à tisser formant six machines complètes destinées à une société de Suisse, succursale de la maison allemande *Wolf*, de Stuttgart.

La souscription sera close le 1^{er} mars.

Les protestations sont générales.

C'est dit le *Démocrate*, une violation parfaitement nette, parfaitement caractérisée des contrats de droit privé passés entre particuliers et qui deviennent, eux aussi, de vulgaires « chiffons de papier ». —

La baisse du mark

Une mesure analogue, prise contre l'industrie hollandaise, est signalée par une dépêche d'Amsterdam : les manufactures allemandes de teinture d'asincine ont prévenu leurs clients hollandais que les prix seraient dorénavant quadruplés et que le taux du mark était conventionnellement fixé à 60 florins pour 100 marks.

D'après le change actuel, les 100 marks valent en florins de Hollande 43,37 : c'est donc une majoration de plus de 32 pour cent ajoutée au prix déjà quadruplé. Les stipulations concernant le paiement en francs procurent un bénéfice appréciable à l'industrie allemande sur chaque fourniture, mais il est clair qu'elles accentuent la baisse du mark, puisqu'elles font voir que l'Allemagne n'accepte pas son propre papier.

Le pain et le préteur pain

Berne, 3 février. — La distribution du pain à Mulhouse est réorganisée sur des bases nouvelles. Le prix du pain a monté de un à deux pfennigs par kilo ; la ration est fixée à 1.750 grammes par semaine et par tête.

La *Gazette Populaire de Leipzig*, journal socialiste, décrit, dans son numéro du 1^{er} février, une nouvelle sorte de pain qu'une société par actions fabrique à Berlin. Cette fabrication est faite de la manière suivante :

Le sang de bœuf est chauffé à 70° ; on y mèle de l'œuf, du sel, du chlorure de calcium, différentes épices. Cela forme ce que l'on appelle « le globine ». On y ajoute de la farine végétale tirée de la paille, un peu de farine de seigle et de pommes de terre. Enfin, on met le levain.

Le journal dit que ce soi-disant pain qui est en vente est sans valeur au point de vue nutritif et nuisible à l'estomac et il demande aux autorités qu'elles surveillent de très près cette nouvelle fabrique.

Le journal dit que ce soi-disant pain qui est en vente est sans valeur au point de vue nutritif et nuisible à l'estomac et il demande aux autorités qu'elles surveillent de très près cette nouvelle fabrique.

Désordres à Lisbonne

Madrid, 3 février. — L'*Imparcial* reçoit du Portugal des nouvelles annonçant la continuation des désordres à Lisbonne.

Dans la rue du Tabac, une bombe a tué un brigadier et blessé deux gardes républicains.

Les agresseurs ont été dispersés à coups de revolver. Dans d'autres quartiers, plusieurs bombes ont fait explosion causant de nombreux dommages matériels.

Les autorités prévues ont pris les mesures de précautions et ont fait occuper militairement le palais du gouverneur.

Les syndicats ouvriers ont été entourés de cordons de troupes. Les grévistes cherchent à amener une grève générale.

La circulation des tramways est suspendue.

Tous les détenus ont été enfermés à bord de navires de guerre.

L'agitation s'est étendue à Septubal, San Pedro, Portel, Redondo, Montemor, où le maire a été torturé et ensuite assassiné, à Aguarantes, Pedro Folgoro et dans d'autres endroits la foule a envahi les greniers des cultivateurs et a emporté les céréales.

Des troupes ont été envoyées dans ces localités.

COMMUNIQUE BRITANNIQUE

La nuit dernière, une de nos patrouilles, après avoir abattu la sentinelle ennemie, a jeté des grenades à main sur un poste allemand établi au nord de la Somme.

Aujourd'hui, vers 11 heures 30, l'ennemi a tenté une attaque par surprise contre nos tranchées aux abords de la route d'Ypres à Pilkem. L'attaque, qui n'avait été précédée d'aucun bombardement d'artillerie, a été facilement repoussée par notre feu.

L'EMPRUNT ITALIEN

Rome, 3 février. — Le total des souscriptions à l'emprunt national 5/0/0 enregistré au bureau du Consortium s'élève au 31 janvier à la somme de 2.410.000 de lire.

La souscription sera close le 1^{er} mars.

L'affaire des colonels suisses

Genève, 3 février. — Le *Démocrate* prend qu'un certain nombre de soldats de la première et de la deuxième division ont fait circuler une déclaration disant qu'ils ne répondront pas à l'ordre de marche, avant que les colonels Egli et de Wattenwyl aient été condamnés.

Le *Démocrate* dit que de pareilles manifestations sont incompatibles avec la discipline et que la sévérité des deux colonels n'est pas une excuse à cette indiscipline.

Berne, 3 février. — Le colonel Dubois, juge d'instruction, a terminé son enquête sur l'égard des colonels Egli et de Wattenwyl, il concourt au renvoi des inculpés devant le tribunal militaire de la 5^e division. Le conseiller national Scherer, avocat du colonel Egli, est arrivé à Berne pour l'étude du dossier.

Lausanne, 3 février. — On remarque la devanture d'une librairie de Lausanne, portraiture des colonels Egli et de Wattenwyl.

Sous ces portraits, le libraire a écrit mot « vendus ». Bien entendu, il s'agit de portraits.